



## Profession libérale et loyers perçus

Par **Osbern**, le **05/01/2017** à **22:44**

Bonjour,

Je me renseigne pour une amie car je trouve sa situation fiscale incompréhensible.

Elle est en profession libérale dans le secteur paramédicale. Jusque là elle était locataire de son cabinet. Elle déduisait donc les loyers de son revenu.

Elle est devenu propriétaire de son local. Depuis elle se verse un loyer (si j'ai bien compris elle n'a pas le choix) et du coup ce qui était une charge (le loyer) est devenu un revenu. Mais c'est un revenu fictif puisqu'il faut rembourser l'emprunt.

Concrètement ses impôts sur le revenu vont plus que doubler alors qu'en réalité ses revenus réels n'ont pas augmentés.

Une parade existe-t-elle ?

Osbern

Par **Visiteur**, le **05/01/2017** à **23:27**

Bsr...

Son expert comptable ne lui a pas conseillé de créer une structure sociétaire ?

Par **Osbern**, le **05/01/2017** à **23:45**

Bonsoir Pragma

La personne qui l'a conseillée lui a dit qu'en achat en bien professionnel la taxe à la revente sur la plus-value pourrait atteindre la moitié du bien... que c'était un peu une loterie. En tout cas elle a acheté le local en tant que bien personnel.